

Décision

Générale

colonial

Décision n° 74-1377/SG/IAM portant licenciement par mesure disciplinaire d'un garde territorial.

n° 74-1377/SG/IAM

Ministère

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES AFFAIRES MUSUL-
MANS

Date de publication

13 août 1974

Numéro JO

n° 16 du 26/08/1974

Date du numéro

26 août 1974

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

—Le garde de 1er classe Saïd Bode Bouralé, mle 1146, au peloton de Dikhil, est licencié par mesure disciplinaire pour compter du lendemain de la notification de la présente décision. Il sera rayé des contrôles pour compter de la même date. Il recevra le certificat de libération . Art. 2. —L'intéressé n'ayant pas effectivement accompli 15 années de service ne peut faire valoir de droits à pension Toutefois, et à sa demande les retenues à pension effectuées sur sa solde depuis le 1° » août 1970 pourront lui être restituées.